

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de Conseillers :</b>
<b>En exercice : 17</b>
<b>Présents : 9</b>
<b>Procurations : 2</b>

**L'an deux mille vingt quatre**  
Le 7 mai

Accusé de réception en préfecture  
001-210101531-20240507-2024-05-07\_031-DE  
Date de télétransmission : 16/05/2024  
Date de réception préfecture : 16/05/2024

<b>Objet :</b>
Tarifs de l'année scolaire 2024/2025 des services de la cantine

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 30 avril 2024

**Présents :** Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Guillaume PEREZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Pascal BRUN.

**Excusés :** M. Pierre REBEIX donne pouvoir à M. Pascal BRUN, Mme Leila SMITH donner pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephane BOCKEN

**Absents :** M. Nicolas GRES, Mme Aurélie VUILLERMOZ

**Secrétaire :** Mme Jocelyne SCHWALLER

Mme le Maire **INFORME** le Conseil Municipal que,

Conformément au décret n°2006-753 du 29 juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public, les collectivités territoriales peuvent librement fixer le prix des repas servis aux élèves.

La seule limite posée par le décret, est que « ces prix ne peuvent être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service de restauration, après déduction des subventions de toute nature bénéficiant à ce service. »

Il est proposé de ne pas modifier les tarifs de l'année scolaire 2023/2024 :

CANTINE SCOLAIRE							
CATÉGORIE	QUOTIENT	TARIF AU REPAS		TARIF MENSUEL ABONNEMENT 4J/SEMAINE		TARIF MENSUEL ABONNEMENT 1J/SEMAINE	
		2023 - 2024	2024 - 2025	2023 - 2024	2024 - 2025	2023 - 2024	2024 - 2025
T	0 à 500	1,00 €	1,00 €	12,73 €	12,73 €	3,18 €	3,18 €
A	501 à 800	5,35 €	5,35 €	68,08 €	68,08 €	17,02 €	17,02 €
B	801 à 1 334	6,74 €	6,74 €	85,77 €	85,77 €	21,44 €	21,44 €
C	1 335 à 1 944	7,31 €	7,31 €	93,00 €	93,00 €	23,25 €	23,25 €
D	1 945 et +	8,77 €	8,77 €	111,57 €	111,57 €	27,89 €	27,89 €
Garderie enfant avec panier repas *		4,00 €	4,00 €				

Mme le Maire expose qu'en outre, une réflexion est actuellement menée pour ajouter 2 catégories de quotient familial supplémentaires, afin d'être davantage en adéquation avec les ressources financières des foyers. Compte tenu du manque de données disponibles, la réflexion sera menée dans le courant de l'automne 2024 et pour la rentrée scolaire suivante.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**APPROUVE** les tarifs de la cantine scolaire dans les conditions décrites plus haut ;

**DIT** que les tarifs seront applicables à compter de l'ouverture de la période d'inscription pour la rentrée scolaire de septembre 2024 ;

**AUTORISE** Mme le Maire, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.  
**Isabelle PASSUELLO**  
Maire d'Echenevex,

